

pureté, pas même sous Grégoire VII. Tantôt ces deux formes sociales se sont mutuellement modifiées ou ont été tempérées par quelque élément existant à côté d'elles dans la société. Tantôt, elles se sont fait la guerre et l'on a vu alors, ici le prince réveiller parmi ses sujets l'esprit d'examen contre l'Église, là, la théocratie prêcher des sentiments d'indépendance parmi les sujets d'un prince rebelle à ses lois. Mais qu'importe cela pour ma conclusion? Ce que j'affirme, c'est que la suppression de la liberté d'écrire est la conséquence logique de l'un de ces deux despotismes; en cela point de terme moyen. S'il y a quelque chose dans la société qui puisse avoir un droit à maintenir contre l'état ou contre le prince, il faut à ce droit la plus nécessaire des garanties, la faculté de se défendre, par la parole, si l'on n'aime mieux lui accorder l'épée. Mais l'épée, c'est l'arme du privilège; elle était le droit des anciennes franchises féodales. La parole, la presse, c'est l'arme de la liberté moderne, de la liberté de tous. C'est le droit qui sert à protéger et à défendre tous les droits.

V.

Mais comme on peut très bien concevoir l'autorité religieuse autrement que la théocratie absolue, et l'autorité civile autrement que le pur despotisme, voyons donc comment la liberté de la presse peut se concilier avec ces deux principes fondamentaux des sociétés humaines.

J'aborde tout de suite le point le plus difficile de ma thèse. La religion c'est la vérité absolue, contre laquelle tout ce qui se conçoit dans la pensée est une erreur, contre laquelle toute erreur soutenue avec persistance est un